

Le 25 novembre 2020

Des experts proposent une « boîte à outils » pour protéger la population et les propriétés des inondations, le phénomène météorologique extrême le plus coûteux au Canada

Sous un même parapluie : stratégies concrètes pour réduire les risques d'inondation au Canada met en valeur un éventail de normes et de lignes directrices visant à diminuer les risques d'inondation

Les phénomènes météorologiques extrêmes comme les inondations deviennent de plus en plus communs. Chaque année, les inondations engendrent des millions de dollars en dommages matériels. Environ 1,7 million de foyers canadiens sont à risque d'inondations riveraines ou de surface. Avec le changement du climat, on prévoit que le risque d'inondation – et les coûts associés – ne cessera d'augmenter.

Le [Centre Intact d'adaptation au climat](#) (Centre Intact) de l'Université de Waterloo et le [Conseil canadien des normes](#) (CCN) ont uni leurs forces pour établir une nouvelle synthèse des normes et lignes directrices nationales visant à améliorer la résilience aux inondations.

Présenté sous forme de « tout-en-un » des mesures pratiques et rentables pour diminuer le risque d'inondation, le rapport rappelle essentiellement que les Canadiens possèdent déjà les outils nécessaires pour protéger la population et les propriétés en cas d'inondation. Ce qui manquait, avant aujourd'hui, c'était une synthèse des mesures concrètes que les intervenants de tout le pays peuvent prendre pour améliorer de façon substantielle la résilience aux inondations des maisons, des entreprises et des communautés.

Le rapport est empreint d'un sentiment d'urgence.

Les phénomènes météorologiques extrêmes causés par le changement climatique sont de plus en plus fréquents et le travail « ne se fait pas assez rapidement » au Canada pour limiter les risques pour les personnes, les propriétés et l'économie, signalent Natalia Moudrak et Blair Feltmate, coauteurs de [Sous un même parapluie : stratégies concrètes pour réduire les risques d'inondation au Canada](#).

« Les Canadiens ont déjà élaboré des méthodes pratiques et fonctionnelles pour mieux résister aux inondations. Elles sont rassemblées dans ce rapport pour que les gens commencent à les utiliser maintenant, précise Moudrak. Nous n'avons pas de temps à perdre. »

« *Sous un même parapluie* est une synthèse des solutions pratiques que les Canadiens peuvent mettre en œuvre dès maintenant pour améliorer la résilience aux inondations, renchérit Chantal Guay, directrice générale du CCN. Ce rapport est un excellent exemple de ce qu'on peut accomplir ensemble au CCN et au Centre Intact – avec l'appui d'un groupe dévoué de professionnels des inondations – en matière de santé, de bien-être et de prospérité économique au Canada. Protéger nos acquis est crucial

en ces temps particulièrement troubles. »

Le rapport met en évidence les risques de l'inaction :

- Les inondations sont le phénomène météorologique extrême le plus coûteux au Canada avec des règlements de sinistres annuels de plus de 1 milliard de dollars pour 11 des 12 années précédant 2020 et d'environ 900 millions de dollars par année en aide financière fédérale.
- Les entreprises et les propriétaires déboursent trois à quatre fois plus pour les sinistres non assurés que pour les sinistres assurés.
- Les personnes touchées par les inondations subissent souvent des problèmes de santé physique et mentale après coup, parfois pendant des années.

Dans la publication, on souligne des exemples de mesures, tirées des normes et lignes directrices nationales existantes, visant à limiter les risques d'inondation :

- **Les propriétaires et les locataires** peuvent nettoyer les gouttières et les puisards, installer des couvercles de plastique sur les soupiraux, tester les pompes de puisard pour vérifier leur bon fonctionnement et préparer des plans et trousse d'urgence.
- **Tous les ordres de gouvernement** peuvent publier des cartes de risques d'inondations et des renseignements connexes sur les propriétés à jour, s'assurer que des systèmes de prévision et d'annonce de crues sont en place, inclure des budgets destinés à la résilience aux inondations dans la planification financière à long terme et réviser les codes du bâtiment pour qu'ils tiennent compte des mesures de résilience aux inondations.
- **Les propriétaires et les gestionnaires d'immeubles commerciaux** peuvent élaborer des plans d'intervention et des procédures à suivre en cas d'inondation pour chaque bâtiment et avoir sur place de l'équipement comme des barrières anti-inondations portatives, des sacs de sable, des génératrices de secours, des systèmes d'éclairage d'urgence et autres. Ils peuvent aussi protéger l'équipement d'urgence et inclure ces coûts dans la planification financière à long terme et la gestion des actifs.
- **Les professionnels associés à la vente, l'achat ou l'assurance des propriétés** – comme les courtiers d'assurance, les courtiers hypothécaires, les agents immobiliers et les inspecteurs d'habitation – peuvent suivre la formation professionnelle sur la protection des maisons contre les inondations par l'intermédiaire de leur association professionnelle. Les prêteurs hypothécaires peuvent offrir des incitatifs pour encourager les acheteurs à effectuer des travaux qui protègent leur maison en cas d'inondation.
- **Les organismes de conservation régionaux et les ONGE** (organisation non gouvernementale de l'environnement) peuvent faire connaître les données existantes sur les risques d'inondation et évaluer puis communiquer les avantages économiques que procurent certaines infrastructures naturelles (étangs, milieux humides et zones couvertes d'arbres ou de végétation, par exemple) dans la protection des communautés locales contre les inondations.
- **Les investisseurs institutionnels**, comme les caisses de retraite, peuvent déterminer les risques physiques que les changements climatiques engendrent pour les entreprises de divers secteurs.

S'ils en concluent que les inondations posent un risque, ils devraient vérifier si les entreprises ont pris des mesures pour le limiter.

Le Centre Intact est un centre de recherche appliquée de l'Université de Waterloo. Pour en savoir plus, rendez-vous au www.centreintactadaptationclimat.ca.

Fondé en 1970 en tant que société d'État fédérale, le Conseil canadien des normes (CCN) est le porte-parole canadien en matière de normes et d'accréditation à l'échelle nationale et internationale. Pour en savoir plus, visitez le <https://www.scc.ca/fr>.

-30 –

Coordonnées :

Natalia Moudrak

Directrice, Résilience face aux changements climatiques
Centre Intact d'adaptation au climat, Université de Waterloo.
226 220-4982 | nmoudrak@uwaterloo.ca

Blair Feltmate

Président, Centre Intact d'adaptation au climat
Faculté de l'environnement, Université de Waterloo
226 339-3506 | bfeltmate@uwaterloo.ca

Annie Roy

Directrice, Communications
Conseil canadien des normes
1 613 238-3222, poste 461 | annie.roy@scc.ca